**Ecole Monnet-Debussy**

9, Av. de Lattre de Tassigny
92 360 Meudon-la-Forêt

Tel : 01.46.01.06.76

**Conseil d'école** du jeudi 23/05/2017

**Compte rendu.**

**Présents :**

* Equipe enseignante : M.Diény *Directeur* - CPA Mme Drissi– CPB Mme Vautier -CPC Mme Maurer-Montauzé- CE1A Mme Cirk - CE1B Mme Letertre - CE2A : Mme Eggerickx:excusée - CE2B Mme Poirier- professeur surnuméraire Melle Prévost – CM1A Mme Ait El Mahi : excusée - CM2A M Grauwet – CE1CM2 Mr Gillet – ULIS Mme Deroubaix – CE2CM1 Mme Buttey : excusée, Madame Barthélémy, psychologue scolaire
* Mairie : Mme Lanlo *Maire adjoint, Affaires scolaires et périscolaires*
* Représentants des Parents d’élèves FCPE : Mme Lepage, Mme Abizur, Mme Linard-Daougabel, Mme Pastout, Mme Baudot, Mme Sapin, Mme Poisson, M. Rojas
* Représentants liste DELATTRE : M. Delattre : absent

**Questions à la municipalité**

**1 : Organisation du temps périscolaires midi/soir pour 2017/2018**

L’organisation du temps périscolaire sera reconduite à l’identique pour l’année scolaire2017/2018. Cette organisation demande un gros travail de préparation en amont et ne peut être modifiée au dernier moment. Aucun texte n’est paru officiellement à ce jour à la suite des annonces faites après les élections présidentielles. Il y aura deux cessions d’ateliers sur deux semestres. Un point est actuellement fait sur les ateliers qui ont été mis en place au deuxième semestre. L’année prochaine la réunion de présentation entre le Référent et les parents aura lieu dès le début de l’année.

**2: Etudes du soir :**

Les études ont été organisées comme pour le deuxième trimestre avec des professeurs et des animateurs qui viennent en renfort essentiellement deux jours par semaine. Elles donnent actuellement toute satisfaction avec des effectifs variant entre 10 et 14 élèves en moyenne selon les jours.

**3: Travaux pour 2017/2018**

-Le marquage de la ligne blanche et des hachurages à l’entrée vont être réalisés normalement pendant l’été. Ces travaux dépendent de GPSO. Une réunion de programmation est prévue en juin.

- La réfection totale des toilettes près du préau couvert est prévue cet été. Ces travaux importants seront étalés de juillet à septembre inclus. Une protection sera mise en place pour éviter l’accès aux toilettes en septembre. Les enfants utiliseront les toilettes du préau ouvert pendant les travaux. Les peintures, le carrelage, les cuvettes, les tuyauteries seront changées. Une mise en accessibilité personne à mobilité réduite sera réalisée.

- L’école remplira un dossier pédagogique à la rentrée présentant différents projets de tracés de jeux de cour ( marelles etc.) qui pourra permettre de prendre en charge la moitié du financement de ces tracés par la ville.

**4 : Transition avec le collège Armande Béjard. Communication familles / collèges. Départs vers le privé ou un autre collège de secteur**

Les élèves de cm2 ont visité le collège avec leur classe. Ils ont été accueillis par des surveillants qui ont animé cette visite. Les professeurs de cm2 étaient en réunion de travail avec la principale du collège pour la transmission des dossiers au collège.

Les parents se plaignent de la difficulté d’entrer en relation avec le collège. De nombreuses demandes de rendez-vous ou d’informations sont restées sans aucun réponse. Le site du collège n’est pas à jour et ne permet pas une bonne information sur les choix proposés par le collège (classes bilangues en particulier, options diverses…). Ceci ne favorise pas la prise de décision éclairée pour les parents qui doivent remplir les demandes de dérogations éventuelles. Cette année 25 % des élèves de cm2 ont demandé un autre collège de Meudon ou un collège privé, ce qui est un chiffre important et regrettable. Le Directeur et Mme Lanlo conseillent aux délégués de se rapprocher des délégués de parents du collège pour porter ces points à la discussion au conseil d’administration du collège.

** Vie de l’école**

**5, Présentation du RASED**

Madame Barthélémy, psychologue scolaire a présenté l’équipe du Réseau d’Aide et de Soutien aux Enfants en Difficulté. Cette équipe comporte un maître G, Madame THEVENOT, spécialisée dans la prise en charge des difficultés des élèves dans la mise au travail, la confiance en soi etc. un maître E, Madame MURZEAU, spécialisée dans le soutien pédagogique aux élèves en difficultés et Madame BARTHELEMY, psychologue scolaire, qui peut, après accord des familles, recevoir les enfants qui en ressentent la nécessité. Madame BARTHELEMY fait également passer des tests aux enfants et apporte un conseil aux familles.

L’école remercie le travail de l’équipe du RASED qui apporte un réel soutien aux élèves en difficulté.

**6 : Point sur les remplacements**

Après un début d’année satisfaisant où presque tous les remplacements ont pu être effectués, la situation s’est à nouveau tendue au cours du deuxième semestre. L’inspection départementale fait au mieux pour que les classes ne soient pas trop longtemps sans enseignants, mais aucun remplaçant n’est plus disponible à la Direction académique. Lorsqu’un professeur est absent, le Directeur essaie de prévenir les familles au plus vite par mail. Le travail préparé par les professeurs malades est distribué aux enfants qui sont répartis dans les autres classes ou envoyé par mail à ceux qui sont restés chez eux. Cette situation départementale tendue reste toujours très préoccupante.

**7. Dispositif Plus de Maître que de classe**

Le dispositif a donné toute satisfaction cette année. Le professeur surnuméraire a travaillé avec toutes les classes en éducation morale et civique et avec les classes de cp, ce1 et cm² en français et mathématiques. L’an prochain, notre dispositif s’alignera sur les conseils donnés par la commission qui gère les dispositifs sur le département. Pour une efficacité maximale, le professeur surnuméraire concentrera ses efforts uniquement sur les classes de cycles 2 (principalement les cp et les ce1) et uniquement sur le français et les mathématiques. L’enseignement moral et civique sera traité en classe par les différents professeurs. Les élèves de cp et ce1 passeront en septembre et en mars des évaluations départementales au dispositif permettant d’établir les différents groupes de besoins des élèves , d’avoir des indicateurs des points à travailler particulièrement et de mesurer les progrès en mars.

**8. Effectif et structure 2017/2018**

A la date du 23 mai et en fonction des évolutions toujours possibles d’ici septembre, les effectifs devraient tourner autour de 317 élèves. La structure sera : 2 cp, 1cp/ce1, 2ce1, 2ce2, 1 ce2cm1, 1cm1, 1cm1cm2, 2cm2, 1ULIS

**9. Sorties**

La ville attribue 1 car pour une demi journée par classe. Les horaires de sortie sont contraints aux horaires scolaires. Pour sortir une journée entière, deux classes doivent jumeler leur sortie si les effectifs ne dépassent pas la capacité du car.

Cette année :

- les Cm1b et Ulis sont allés assister à un concert à la Maison de la Radio

- les cp et ce1 sont allés au zoo de Thoiry

- les cm1a et ce2/cm1 iront visiter le château d’Ecouen

- les ce2 sont allés visiter l’Espace Rambouillet

- les cm2 sortiront à la Base de St Quentin en Yvelines.

**10. Spectacles des classes**

Les classes ayant mené des projets avec les professeurs de musique du conservatoire donneront des spectacles aux parents de ces classes sur invitations personnelles ( Nous sommes toujours contraints par le dispositif Vigipirate). Les parents seront informés des dates et horaires d’ouverture dans les cahiers de correspondance. Attention d’être bien à l’heure à l’ouverture car les portes seront fermées ensuite et les retardataires ne pourront plus entrer.

**11. Coopérative scolaire**

Au 23 mai le solde de la coopérative générale se monte à 4718,51 euros. Il reste à financer 2 sorties et un spectacle.

Le total des charges sur l’année 2017/2018 devrait avoisiner les 180408 euros.

L’Occe qui gère les comptes des coopératives d’école sous contrôle de la Cour des comptes, indique que pour qu’une coopérative scolaire ne soit pas en difficulté de trésorerie, son à nouveau pour l’exercice suivant doit se calculer entre le quart et la moitié du total des charges, soit en ce qui nous concerne entre 4512 et 9024 euros. Nous devrions terminer aux environs de la fourchette basse du conseil de l’Occe. Les comptes de la coopérative sont envoyés chaque année à l’Occe qui effectue des contrôle de coop régulièrement dans les écoles.

Un fait nouveau : cette année, la coopérative générale a dû prendre en charge un déficit plus important que les années précédentes à la suite du « défaut de paiement » de nombreuses familles lors des différents manifestations prévues pour les élèves ou à la suite de dons très faibles aux coop des classes….

Le Directeur attire l’attention sur le fait qu’il serait dommage de priver les enfants de sorties culturelles de grandes qualités, proposées en partenariat avec la ville de Meudon, si les finances de la coopératives baissaient trop l’année prochaine.